

34. Mission du Conseil de sécurité

Vue d'ensemble

Au cours de la période à l'examen, le Conseil de sécurité a envoyé cinq missions sur le terrain dans différents pays d'Afrique¹⁰⁵⁵, en Haïti, au Yémen et au Timor-Leste ; elles étaient composées de représentants de tous les membres du Conseil. Des résumés des exposés sont présentés ci-après par ordre chronologique et par région¹⁰⁵⁶.

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité en Haïti

Le 28 février 2012, le Conseil a entendu un exposé de la représentante des États-Unis, qui a dirigé la mission envoyée par le Conseil en Haïti du 13 au 16 février 2012. Elle a rendu compte des réunions organisées avec le Président, le Premier Ministre, des membres du Sénat et de la Chambre des députés, et des représentants du secteur privé et de la société civile. Elle a déclaré que le Conseil avait constaté que les difficultés considérables que rencontre Haïti dans différents domaines dont la sécurité, la reconstruction après le tremblement de terre et le processus politique nécessitaient que l'ensemble des parties prenantes coordonnent leurs efforts. Elle a indiqué que si beaucoup de Haïtiens étaient conscients du rôle nécessaire joué par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) aux fins du maintien de la sécurité et de la stabilité, ils souhaitaient dans le même temps voir la Mission se retirer un jour et transférer ses responsabilités à des institutions haïtiennes renforcées. Elle a ajouté que l'épidémie de choléra et les allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles par certains membres du personnel de la Mission avaient compromis l'appui apporté à la Mission et nuï à son action. Au nom de la mission du Conseil, elle a affirmé être profondément troublée par ces allégations et espérer que l'Organisation des Nations Unies prendra des mesures afin d'éviter tout nouveau problème et fera en sorte que les auteurs de ces faits rendent des comptes¹⁰⁵⁷.

¹⁰⁵⁵ Libéria, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, République démocratique du Congo, Ouganda, Éthiopie et Rwanda.

¹⁰⁵⁶ Pour plus d'informations sur la composition des missions et leurs rapports, voir le tableau 2 de la section II (Enquêtes sur des différends et établissement des faits) de la sixième partie.

¹⁰⁵⁷ S/PV.6724, p. 2 à 4.

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest

Le 31 mai 2012, le Conseil a entendu les exposés de la représentante des États-Unis, qui a dirigé conjointement avec le représentant du Maroc la partie de la mission consacrée au Libéria, du représentant de la France, qui a dirigé conjointement avec le représentant du Togo la partie de la mission consacrée à la Côte d'Ivoire¹⁰⁵⁸, et du représentant de l'Afrique du Sud, qui a dirigé conjointement avec le représentant du Royaume-Uni la partie de la mission consacrée à la Sierra Leone.

La représentante des États-Unis, s'exprimant au nom de l'autre codirigeant, a déclaré que la visite au Libéria, les 19 et 20 mai, était axée sur l'examen des efforts déployés par le pays concernant les institutions de sécurité et les institutions garantes de l'état de droit, la réconciliation nationale et le retrait de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), ainsi que sur la coopération entre celle-ci et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et les problèmes de sécurité constatés le long de la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire. Les membres de la mission ont rencontré le Président du Libéria, le Ministre de la justice et l'Inspecteur général de la police, ainsi que des représentants de la société civile. Ils se sont aussi rendus au camp de réfugiés situé dans une ancienne exploitation de bois à Zwedru, au Libéria, non loin de la frontière avec la Côte d'Ivoire. Répondant à une question sur la phase de transition de la MINUL, le Président a demandé le renforcement de l'appui apporté à la police libérienne par la communauté internationale afin de pouvoir assurer la sécurité pendant le retrait annoncé des contingents des Nations Unies. Le Ministre de la justice a souligné qu'il était nécessaire de décentraliser l'administration de la justice grâce à l'aide apportée par les cinq pôles régionaux pour la justice qui doivent être mis en place et bénéficieront de l'appui des Casques bleus. La représentante des États-Unis a indiqué que le Conseil avait constaté les progrès considérables accomplis par le peuple libérien depuis la fin de la guerre civile en 2003¹⁰⁵⁹.

Le représentant de la France, s'exprimant également au nom du codirigeant de la mission, a

¹⁰⁵⁸ Des membres du Conseil ont aussi participé à une réunion de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abidjan.

¹⁰⁵⁹ S/PV.6777, p. 2 et 3.

déclaré que la mission menée en Côte d'Ivoire les 21 et 22 mai visait principalement à évaluer le processus de stabilisation. Les membres de la mission se sont entretenus avec le Président de la Côte d'Ivoire, le Premier Ministre et d'autres ministres, le Porte-parole de l'Assemblée nationale, des groupes parlementaires et d'autres membres de l'opposition non représentés à l'Assemblée nationale. Le Président et d'autres fonctionnaires ont insisté sur le fait que des ressources manquaient toujours pour réformer le secteur de la sécurité, et d'autres membres du Conseil ont souligné que le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration de milliers d'ex-combattants demeurait l'un des problèmes les plus actuels et complexes. Le représentant de la France a indiqué que les membres de la mission ont pu prendre la mesure des nouvelles menaces planant sur la paix et la sécurité, qui justifiaient une présence renforcée de l'ONUCI dans la partie occidentale du pays ainsi que des moyens supplémentaires pour protéger les civils, notamment par l'intermédiaire d'une coopération avec la MINUL. Il a ajouté que les interlocuteurs sur le terrain étaient gravement préoccupés par différents points, tels que la sécurité, la circulation d'armes et les attaques menées par des combattants opérant depuis le Libéria, ainsi que les problèmes humanitaires auxquels devaient faire face les réfugiés. Pour conclure, il a déclaré que la mission avait permis au Conseil de mieux comprendre les priorités majeures sur lesquelles les Nations Unies devaient faire porter leurs efforts¹⁰⁶⁰.

Le représentant de l'Afrique du Sud, s'exprimant également au nom de son codirigeant, a déclaré que l'objectif de la mission menée en Sierra Leone le 23 mai 2012 était d'encourager les efforts visant à consolider la paix et la réconciliation nationale. Les membres du Conseil se sont entretenus avec le Président de la Sierra Leone, plusieurs ministres, des représentants des dix partis politiques enregistrés et de la Commission électorale nationale de la Sierra Leone, et des membres de la société civile, dont des organisations féminines. Le représentant de l'Afrique du Sud a déclaré que les élections à venir figuraient parmi les principaux thèmes abordés au cours de la visite du Conseil. Le Président s'était clairement engagé auprès du Conseil à organiser des élections libres, justes et transparentes, et les représentants de la Commission électorale nationale ont déclaré que la préparation des élections prévues en novembre était en bonne voie. De plus, la signature par l'ensemble des partis politiques d'une déclaration par laquelle ils s'engageaient à mener une campagne juste et à ne pas recourir à la violence avait été jugée encourageante par

les membres de la mission. L'intervenant a conclu en déclarant que malgré les problèmes restants, tels que le chômage des jeunes et le manque de capacités institutionnelles, la Sierra Leone était sur la voie de la construction d'une paix durable¹⁰⁶¹.

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste

Le 12 novembre 2012, le représentant de l'Afrique du Sud, dirigeant de la mission au Timor-Leste, a déclaré que cette visite menée du 3 au 6 novembre 2012 visait entre autres à réaffirmer la volonté du Conseil de soutenir le Timor-Leste. Il a indiqué que les membres de la mission avaient rencontré différents interlocuteurs au sein du Gouvernement, dont le Président, le Premier Ministre et des ministres importants, ainsi que des représentants de la police nationale, des forces de défense et d'organisations non gouvernementales. L'intervenant a évoqué les progrès accomplis et cité plusieurs problèmes auxquels le pays doit faire face, comme le renforcement des institutions et des capacités judiciaires de l'État, notamment après l'expiration du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), l'achèvement des enquêtes sur toutes les infractions graves, l'évaluation du secteur de la sécurité et le développement socioéconomique. Il a rappelé la résolution 2037 (2012), par laquelle le mandat de la MINUT avait été prorogé une dernière fois jusqu'au 31 décembre 2012, et a déclaré que les parties prenantes au Timor-Leste étaient d'accord sur le fait que la MINUT avait accompli sa tâche et devait se retirer. Toutefois, les opinions sur le rôle futur des Nations Unies divergeaient. L'intervenant a indiqué qu'après le retrait de la MINUT, les organismes des Nations Unies continueraient à soutenir les institutions nationales du pays, en partenariat avec le Gouvernement. L'appropriation de ce processus par le pays serait néanmoins essentielle au cours de cette nouvelle phase¹⁰⁶².

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité au Yémen

Le 7 février 2013, le Conseil a entendu des exposés des représentants du Royaume-Uni et du Maroc, codirigeants de la mission au Yémen.

Le représentant du Royaume-Uni a indiqué que le but de la mission menée au Yémen le 27 janvier 2013 était d'évaluer la mise en œuvre de la résolution 2051 (2012) et les progrès accomplis concernant la

¹⁰⁶⁰ Ibid., p. 3 et 4.

¹⁰⁶¹ Ibid., p. 4 et 5.

¹⁰⁶² S/PV.6858, p. 2 à 4.

transition politique. Au cours de la visite, les membres de la mission se sont entretenus avec le Président, qui a indiqué que la première phase de la transition, comprenant la restructuration militaire et la consolidation des succès enregistrés contre Al-Qaïda, avait été achevée et que la deuxième phase serait axée sur le dialogue national et aboutirait à des élections en février 2014. L'intervenant a aussi indiqué qu'au cours de la visite, le Comité militaire avait accueilli positivement les décrets récemment promulgués en vue de la fusion des structures de commandement et déclaré qu'il fallait maintenant mettre l'accent sur la réforme du Ministère de l'intérieur. Par ailleurs, l'équipe de pays des Nations Unies avait fait un exposé sur la situation humanitaire, qui était préoccupante. À cet égard, le représentant a déclaré qu'un appui financier supplémentaire était nécessaire pour le plan d'aide humanitaire de 2013 pour le Yémen et que le Président du pays avait demandé l'aide des Amis du Yémen¹⁰⁶³.

Le représentant du Maroc a rendu compte des réunions tenues avec le Premier Ministre le Comité préparatoire de la Conférence de dialogue national et le Conseil de coopération du Golfe. Le Premier Ministre avait souligné les obstacles auxquels le Gouvernement devait faire face au cours de la période de transition, en particulier au niveau politique. Il a donc demandé au Conseil d'opposer une réaction ferme à ceux qui sapaient le processus politique. Concernant la réunion avec le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe et les Amis du Yémen, l'intervenant a indiqué que la mission avait salué l'appui politique et financier apporté au Yémen par le Conseil et l'avait vivement encouragé à poursuivre ses efforts. En conclusion, il s'est fait l'écho du représentant du Royaume-Uni en déclarant que la mission était un succès et qu'à l'avenir, le Conseil devait suivre la mise en œuvre des prochaines phases du plan de transition¹⁰⁶⁴.

Exposé sur la mission du Conseil de sécurité en Afrique

Le 21 octobre 2013, le Conseil a entendu des exposés du représentant du Maroc, qui a dirigé conjointement avec le représentant de la France la partie de la mission consacrée à la République démocratique du Congo, du représentant du Royaume-Uni, qui a dirigé conjointement avec le représentant du Togo la partie de la mission consacrée à l'Ouganda, du représentant du Rwanda, qui a dirigé conjointement

avec le représentant de l'Azerbaïdjan la partie de la mission consacrée à l'Éthiopie (et auprès de l'Union africaine), et de la représentante des États-Unis, dirigeante de la partie de la mission consacrée au Rwanda.

Le représentant du Maroc, s'exprimant également au nom de son codirigeant, a déclaré que le message la mission envoyée en République démocratique du Congo du 4 au 6 octobre 2013 s'articulait principalement autour du respect des engagements pris en vertu de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et de la résolution 2098 (2013), et de l'incitation faite à toutes les parties concernées à faire aboutir les négociations de Kampala. Au cours de la visite, les membres de la mission se sont entretenus avec les plus hautes autorités, y compris le Président et les Ministres de la défense, de l'intérieur et de la justice. Le Conseil a profité de ces réunions pour souligner l'importance de la mise en œuvre de réformes dans différents domaines, dont le secteur de la sécurité, le rétablissement de l'autorité de l'État, la démocratisation, la décentralisation et la réconciliation nationale, ainsi que la gouvernance économique. Plusieurs intervenants ont estimé que pour rétablir une paix durable dans le pays, le problème que pose le Mouvement du 23 mars (M23) devait être résolu, mais le Conseil a néanmoins encouragé la poursuite des négociations de Kampala. Le représentant du Maroc a aussi indiqué que la visite du Conseil avait permis d'évaluer le déploiement de la brigade d'intervention de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)¹⁰⁶⁵.

Le représentant du Royaume-Uni, s'exprimant au nom de son codirigeant, a présenté au Conseil un compte rendu de la visite en Ouganda le 7 octobre 2013. Il a déclaré que les membres de la mission s'étaient entretenus avec le Président, le Ministre de la défense et le Ministre des affaires étrangères, et que le Président avait parlé des progrès accomplis lors des pourparlers à Kampala entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et le M23. Les membres du Conseil ont demandé au Président ougandais d'utiliser son influence afin que l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération soit pleinement appliqué et de continuer à promouvoir la paix dans la région¹⁰⁶⁶.

¹⁰⁶³ S/PV.6916, p. 2 et 3.

¹⁰⁶⁴ Ibid., p. 3 et 4.

¹⁰⁶⁵ S/PV.7045, p. 2 et 3.

¹⁰⁶⁶ Ibid., p. 3 et 4.

Le représentant du Rwanda, s'exprimant également au nom de son codirigeant, a déclaré que la mission menée à Addis-Abeba le 8 octobre 2013 avait pour objectif le renforcement du partenariat et de la coopération entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies. Conformément au mandat de la mission, la septième réunion consultative annuelle organisée entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité s'est tenue le 8 octobre 2013, et plusieurs sujets y ont été débattus, dont la région des Grands Lacs, le Soudan et le Soudan du Sud et la région du Sahel. À cette réunion, les deux Conseils ont conclu un accord de principe sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, tels que la nature des crises, les partenariats nécessaires et les solutions permettant de créer une paix durable dans les pays touchés par les conflits. Un communiqué conjoint¹⁰⁶⁷ a été adopté : le Conseil de paix et de sécurité et les membres du Conseil de sécurité y ont souligné qu'il fallait renforcer le partenariat existant aux niveaux stratégique et opérationnel afin de mieux répondre aux problèmes de paix et de sécurité qui se posent sur le continent africain et évoluent en permanence¹⁰⁶⁸.

Le représentant des États-Unis a rendu compte de la mission menée au Rwanda le 7 octobre 2013, qui a

commencé par la visite d'un centre de démobilisation à Mutobo. Les membres de la mission se sont réjouis de constater que la MONUSCO contribuait de façon notable, en collaboration avec les autorités rwandaises, à aider des ex-combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda à retourner à leur vie civile. À Kigali, la mission a visité l'aile consacrée aux enfants du mémorial du génocide de Gisozi, lieu de conservation de photos et de témoignages concernant le génocide de 1994, qui a ouvert en 2004. Les membres de la mission se sont aussi entretenus avec des membres du Gouvernement, dont le Président et les Ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances. Le statut de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération a été discuté, ainsi que d'autres questions. Évoquant la menace que représentent le M23 et les Forces démocratiques de libération du Rwanda, les membres de la mission ont souligné qu'il était impératif que tous les pays, y compris le Rwanda, refusent de reconnaître ou de soutenir toute milice ou force armée. Ils ont demandé au Président de faire usage de l'influence de son pays auprès du M23 pour encourager la paix et faire aboutir les négociations de Kampala¹⁰⁶⁹.

¹⁰⁶⁷ S/2013/611.

¹⁰⁶⁸ S/PV.7045, p. 4 et 5.

¹⁰⁶⁹ Ibid., p. 5 et 6.

Séances : mission du Conseil de sécurité

<i>Séance et date</i>	<i>Question subsidiaire</i>	<i>Documents</i>	<i>Invitations adressées au titre de l'article 37</i>	<i>Intervenants</i>
S/PV.6724 28 février 2012	Exposé présenté par la mission du Conseil de sécurité en Haïti (13-16 février 2012)	Lettre datée du 8 février 2012, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2012/82) Rapport de la mission du Conseil de sécurité en Haïti (13-16 février 2012) (S/2012/534)	Haïti	États-Unis
S/PV.6777 31 mai 2012	Exposé présenté par la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest (18-24 mai 2012)	Lettre datée du 18 mai 2012, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2012/344) Rapport de la mission du Conseil de sécurité au Libéria, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone, du 18 au 24 mai 2012 (S/2014/242)		Afrique du Sud, États-Unis, France
S/PV.6858 12 novembre 2012	Exposé présenté par la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste (1 ^{er} -7 novembre 2012) ^a	Lettre datée du 31 octobre 2012, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2012/793) Rapport de la mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste (3-6 novembre 2012)		Afrique du Sud
S/PV.6916 7 février 2013	Exposé présenté par la mission du Conseil de sécurité au Yémen (27 janvier 2013)	Lettre datée du 25 janvier 2013, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2013/61) Rapport de la mission du Conseil de sécurité au Yémen, le 27 janvier 2013 (S/2013/173)	Yémen	Maroc, Royaume-Uni
S/PV.7045 21 octobre 2013	Exposé présenté par la mission du Conseil de sécurité en Afrique (3-9 octobre 2013)	Lettre datée du 27 septembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2013/579) Rapport du Conseil de sécurité sur la mission effectuée en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Ouganda et en Éthiopie (notamment auprès de l'Union africaine), 3-9 octobre 2013 (S/2014/341)		États-Unis, Maroc, Royaume-Uni, Rwanda

^a Le Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne a prononcé une déclaration au nom de l'Union européenne.